

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Mélange de fixateur / révélateur

Code Eural	090104*
Code déchet	305001

DESCRIPTION

Mélange de fixateur, révélateur et bain d'arrêt, dans des conditionnements supérieurs à 5 litres.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Paramètres :

- Densité relative : env. 1,1
- Matière sèche max. 5 %
- Contamination organique < 0,1 %

Conditions générales :

- Gaz ammoniac en récipients sous pression
- Le liquide peut être emballé dans des bidons en plastique, des fûts en plastique ou des multibox.
- Pas de mélange souillé par ou mélangé à d'autres déchets (tels que solvants)